

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 07248
Numéro SIREN : 356 000 000
Nom ou dénomination : La Poste

Ce dépôt a été enregistré le 24/03/2020 sous le numéro de dépôt 34146

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 24-03-2020

N° DE DEPOT : 2020R034146

N° GESTION : 1999B07248

N° SIREN : 356000000

DENOMINATION : La Poste

ADRESSE : 9 rue du Colonel Pierre Avia 75015 Paris

DATE D'ACTE : 04-03-2020

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Changement(s) d'administrateur(s)

LA POSTE

**Société Anonyme à Conseil d'administration
au capital de 3 800 000 000 euros
Siège social : 9, rue du Colonel Pierre Avia 75015 Paris
356 000 000 RCS Paris
(la « Société »)**

**EXTRAIT
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
EN DATE DU 4 MARS 2020**

* * *

Délibérations adoptées

* * *

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' followed by a horizontal line and a small flourish.

Copie certifiée conforme à l'original

L'an deux mille vingt, le 4 mars à 7h45

Les actionnaires de la société La Poste, société anonyme au capital de 3.800.000.000 euros, dont le siège social est 9 rue du colonel Pierre Avia, 75015 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 356 000 000 RCS Paris, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte au siège social,

[...]

* * *

A titre ordinaire :

Onzième résolution

(Constatation de la démission d'administrateurs)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration ainsi que des lettres par lesquelles [...] Sophie Mantel, Martin Ajdari, et Serge Morvan ont informé la Société de leur décision de démissionner de leur mandat d'administrateur avec effet à compter de la date de la présente assemblée générale,

constate la démission des administrateurs dont la liste figure ci-dessous de leur mandat d'administrateur avec effet à compter de la date de la présente assemblée générale :

[...]

- Sophie Mantel ;
- Martin Ajdari ;
- Serge Morvan.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Douzième résolution

(Constatation de la cessation du mandat d'administrateur représentant les communes et leurs groupements de Mme Agnès Le Brun et du mandat d'administrateur représentant les usagers de Mme Hélène Carnet)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du décret mettant fin au mandat d'administrateur représentant les communes et leurs groupements de Madame Agnès Le Brun et au mandat d'administrateur représentant les usagers de Madame Hélène Carnet,

constate la cessation du mandat d'administrateur représentant les communes et leurs groupements de Madame Agnès Le Brun et du mandat d'administrateur représentant les usagers de Madame Hélène Carnet.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]

Quatorzième résolution

(Nomination de Franck Gervais, en qualité d'administrateur)

Sur proposition de l'Etat, l'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration,

nomme en qualité de nouvel administrateur de la Société à compter de l'issue de la réunion de la présente assemblée générale et pour une durée de 5 ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra dans l'année 2025 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Franck Gervais, né le 17 décembre 1977 à Harfleur, domicilié au 11A Route de la cascade, 78110 Le Vésinet.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Franck Gervais a déclaré accepter sa nomination en qualité de membre du Conseil d'administration de la Société.

[...]

Dix-huitième résolution

(Nomination de Catherine Mayenobe en qualité d'administrateur)

Sur proposition de la CDC, l'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration,

nomme en qualité de nouvel administrateur de la Société à compter de l'issue de la réunion de la présente assemblée générale et pour une durée de 5 ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra dans l'année 2025 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Catherine Mayenobe, née le 13 octobre 1964 à Montluçon, domiciliée au 156, rue de Rivoli – 75001 Paris.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Madame Catherine Mayenobe a déclaré accepter sa nomination en qualité de membre du Conseil d'administration de la Société.

Dix-neuvième résolution

(Nomination d'Olivier Mareuse en qualité d'administrateur)

Sur proposition de la CDC, l'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration,

nomme en qualité de nouvel administrateur de la Société à compter de l'issue de la réunion de la présente assemblée générale et pour une durée de 5 ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra dans l'année 2025 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Olivier Mareuse, né le 24 octobre 1963 à Paris, domicilié au 41, boulevard du Commandant Charcot – 92200 Neuilly-sur-Seine.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Olivier Mareuse a déclaré accepter sa nomination en qualité de membre du Conseil d'administration de la Société.

Vingtième résolution

(Nomination de Virginie Fernandes en qualité d'administrateur)

Sur proposition de la CDC, l'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration,

nomme en qualité de nouvel administrateur de la Société à compter de l'issue de la réunion de la présente assemblée générale et pour une durée de 5 ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra dans l'année 2025 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Virginie Fernandes, née le 30 septembre 1974 à Valence, domiciliée au 6, rue Francisque Sarcey – 75016 Paris.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Madame Virginie Fernandes a déclaré accepter sa nomination en qualité de membre du Conseil d'administration de la Société.

[...]

Vingt-cinquième résolution

(Nomination de Claire Waysand en qualité d'administrateur)

Sur proposition de la CDC, l'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration,

nomme en qualité de nouvel administrateur de la Société à compter de l'issue de la réunion de la présente assemblée générale et pour une durée de 5 ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra dans l'année 2025 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Claire Waysand, née le 4 juillet 1969 à Fontenay aux Roses, domiciliée au 129, Boulevard Raspail – 75006 Paris.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Madame Claire Waysand a déclaré accepter sa nomination en qualité de membre du Conseil d'administration de la Société.

Vingt-sixième résolution

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale extraordinaire, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

* * *